



Suivi intensif famille et parentalité

Présentation de la nouvelle prestation
ambulatoire



Votre don en
bonnes mains.



Agenda

1. CONTEXTE

2. DEFINITION DE LA PRESTATION

- PUBLIC CIBLE
- PRESTATION
- OBJECTIFS
- MOYENS
- DEROULEMENT

3. TEMPS D'INTERVENTION

4. CONDITIONS ET LIMITES D'INTERVENTION

5. MISE EN PLACE DE LA PRESTATION





Contexte

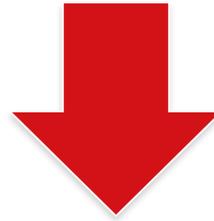


Votre don en
bonnes mains.



Contexte

Croix-Rouge du Canton de Neuchâtel Secteur psycho-éducatif



NOUVELLE PRESTATION

Développer/intensifier

**Suivi psycho-éducatif
soutien familial et
aide à l'intégration**

**Suivi intensif
famille et parentalité**



La prestation



Votre don en
bonnes mains.



Public cible

Père/mère avec enfant-s âgé-s entre 0 et 18 ans vivant une situation de grande vulnérabilité, rencontrant des difficultés complexes (psychiques, éducatives, sociales, scolaires, de violence, communication, intégration, ...)

Jeune mère mineure enceinte ou pas avec un ou plusieurs enfants à charge

Situation de monoparentalité

Grande précarisation: sociale, culturelle et économique

Père/mère démontrant une capacité d'évolution / de changement

Père/mère issus de la migration rencontrant des difficultés d'intégration, traumatismes, ...



Suivi intensif famille et parentalité

Suivi pour 1 enfant

Au moins 1 intervention par jour

Equipe multiprofessionnelle

6 jours sur 7

- Educateur (EDUC)
- Psychologue (PSY)
- Auxiliaires en Guidance Parentale (AGP)
- Infirmier Petite Enfance (IPE)

Interventions sur toute l'année y compris vacances scolaires

Au domicile des familles et sur d'autres lieux (rdv médicaux et spécialistes, services sociaux, structures extra-familiales, écoles, réseaux divers, etc.)

3 mois éventuellement renouvelable pour 2 périodes de 3 mois

Objectifs

Développer les compétences parentales

Répondre aux besoins de base de l'enfant ou des enfants (prise en compte des pans éducatif, social, culturel, médical, économique et sécuritaire)

Définir un projet familial, un projet pour l'enfant ou les enfants, un projet de formation professionnel et tout autre projet



Objectifs

Elaborer avec la famille de nouvelles solutions aux difficultés rencontrées en tenant compte des limites de la famille, des intervenants et du contexte

Co-construire la parentalité avec la reconnaissance d'une hiérarchie familiale

Améliorer le climat familial et la communication entre les membres de la famille

Intégrer l'enfant ou les enfants rapidement dans des places en structure d'accueil extra-familial pour favoriser leur intégration sociale et leur bon développement (stimulations, socialisation, ...)



Moyens

Etablir une relation / une collaboration
autour des demandes de la famille

Observer la dynamique familiale
Travailler sur les systèmes relationnels

Soutenir les parents dans leur parentalité
Repérer/faire émerger/mobiliser les ressources
Renforcer et valoriser les ressources/les potentialités

Créer et développer la motivation au changement

Redéfinir les problèmes
Permettre de nouvelles solutions
Repérer les difficultés passagères et durables

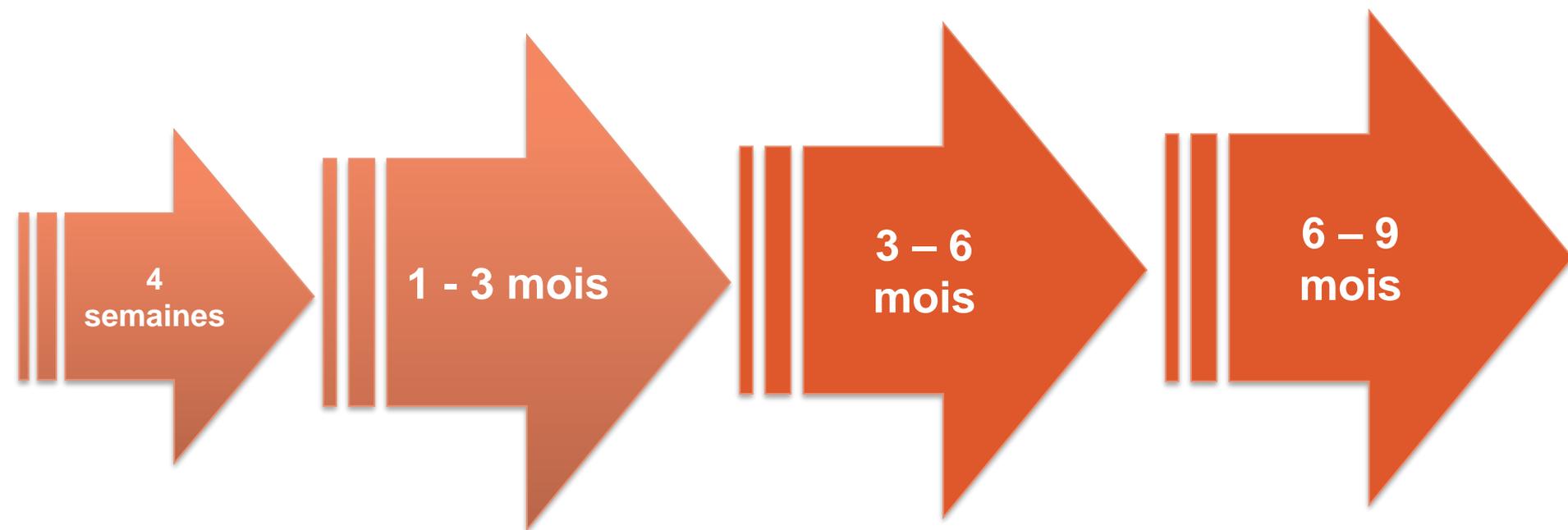
Diminuer les vulnérabilités

.....

Déroulement

**PHASE
D'ÉVALUATION**

INTERVENTIONS AU DOMICILE DE LA FAMILLE



Analyse de la demande: 4 semaines

1. L'OPE demande un suivi intensif famille et parentalité via le responsable d'équipe de l'OPE avec un formulaire adhoc
2. 1 à 5 entretien-s d'analyse de la demande en présence de la famille, de l'OPE et du duo psy-éduc. Présentation du suivi, vérification de l'adéquation du suivi avec les besoins / demandes de la famille et de l'OPE



Temps d'intervention



Votre don en
bonnes mains.



Interventions au domicile 1 – 3 mois

1. 3 à 5 séances planifiées sur 2 à 4 semaines pour observer et construire le suivi selon les besoins ciblés
2. Après 1 mois de suivi: bilan famille, OPE, duo psy-éduc pour la définition des objectifs, finalisation du planning des interventions et signature du contrat de collaboration. Préparation d'un projet pour l'enfant ou les enfants
3. Mise en œuvre des objectifs par la famille avec l'accompagnement des intervenants CRNE (éducateur, psychologue, infirmier petite enfance et auxiliaires en guidance parentale). Contacts hebdomadaires avec l'OPE
4. Après 2 mois de suivi: bilan avec la famille, l'OPE, le duo psy-éduc et les intervenants externes. Evaluation et ajustement des objectifs et du planning des interventions et du projet pour l'enfant ou les enfants
5. A la fin des 3 mois: bilan avec la famille, l'OPE, le duo psy-éduc et les intervenants externes pour décider de la fin de la prestation, de son renouvellement ou l'orientation de la famille vers d'autres services

Interventions au domicile : 3-6 mois / 6-9 mois

1. Mise en œuvre des objectifs par la famille avec l'accompagnement des intervenants CRNE (éducateur, psychologue, infirmier petite enfance et auxiliaires en guidance parentale). Contacts hebdomadaires avec l'OPE
2. Bilan tous les mois avec la famille, l'OPE, le duo psy-éduc et les intervenants externes. Evaluation et ajustement des objectifs, du planning des interventions et du projet pour l'enfant ou les enfants
3. Tous les 3 mois, bilan avec la famille, l'OPE, le duo psy-éduc et les intervenants externes avec décision de fin de la prestation, renouvellement ou orientation vers d'autres services

Temps d'intervention hebdomadaire

	1 suivi (= 1 enfant)
Educateur	5h
Psychologue	5h
Auxiliaires en guidance parentale	10h
Infirmier petite enfance	2h
Autres	1h

* Les heures comprennent le temps d'intervention, déplacements, administratif, colloque, ...

Planification hebdomadaire

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
PSY 1h	IPE 1h	AGP 2h		EDUC 1h	AGP 2h	
	EDUC 1h		EDUC 1h			
AGP 2h		PSY 1h		AGP 2h		



Conditions & limites



Votre don en
bonnes mains.



Conditions et limites

- L'adhésion de tous est recherchée
- Parent-s non collaborant-s / pas de mobilisation
 - *suspension de la prestation*
 - *réfléchir aux suites possibles*
- Garantir la sécurité de l'enfant = minimum de compétences parentales
 - *places en structures d'accueil extra-familiales*



Mise en place



Votre don en
bonnes mains.



Mise en place

- La prestation débute en janvier 2019
- 1 suivi commencera en janvier 2019
- 6 suivis prévus d'ici juin 2019
- Possibilité de réaliser 32 suivis par période de 3 mois dès janvier 2020
- En 2019:
 - Le chef d'office valide l'indication d'un suivi intensif famille et parentalité
 - Chaque suivi est accompagné d'un bilan de fonctionnement régulier réunissant le SPAJ, la CRNE et les autres institutions concernées

Merci de votre attention

Croix-Rouge suisse
Section Neuchâtel

